



Mémoire de Projet Montréal

sur le projet de politique

Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal

déposé à la Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie

Octobre 2007

Une politique nécessaire

En 2007, l'égalité entre les hommes et les femmes traîne encore de la patte au niveau municipal. On entend souvent que les choses tendent à s'améliorer et qu'il faut laisser faire le temps, mais cela favorise surtout le *statu quo*. Et la situation est encore si fragile qu'il ne faut pas considérer les gains historiques des femmes comme des acquis inébranlables. Les objectifs visés par la politique d'égalité hommes femmes présentée par la Ville de Montréal correspondent selon nous en majeure partie aux besoins réels des femmes tels qu'exposés par divers intervenants depuis le sommet de Montréal en 2002. Cette politique contient tous les buts à atteindre, mais il y manque les mesures concrètes pour y arriver efficacement... avant 2012.

Un signal clair pour donner le départ

Afin de prouver son engagement face à cette politique, l'administration actuelle doit poser des gestes clairs rapidement. Il nous semble que, parmi ces gestes, le fait d'atteindre la parité dans les nominations faites par la Ville serait un des plus faciles à réaliser. En effet, un nombre restreint d'élu-es, ceux et celles qui proposent lesdites nominations, doivent être convaincus. Si la volonté politique n'est pas au rendez-vous pour cette mesure, qu'en sera-t-il pour les autres mesures qui demandent davantage d'investissements ?

Un meilleur arrimage avec les autres politique de la Ville

Il faut aussi de toute urgence arrimer le projet de politique *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal* avec les plans présentement en discussion à la Ville de Montréal. Doit-on vraiment attendre que la politique soit officielle pour faire une place précise aux femmes dans le Plan de transport et la Politique familiale ? La question d'une citoyenne lors de la séance du 25 septembre dernier illustre parfaitement le manque d'arrimage actuel. « Ça veut dire quoi accès aux transports en commun à coût abordable ? ». Personne n'a pu lui répondre parce que la réponse à cette question n'était pas du ressort des personnes présentes. La citoyenne n'était pas venue s'exprimer à la bonne commission.

Ni le Plan de transport ni le cadre de référence de la Politique familiale ne traitent explicitement des besoins des femmes. Serait-il possible de corriger le tir dans le texte de la version post-consultation de ces documents ? Nous espérons que oui.

Des objectifs clairs et quantifiables

Ce manque d'arrimage explique aussi pourquoi nous avons du mal à comprendre comment les mesures inscrites à la section *Les services aux citoyennes* (tout particulièrement) peuvent être traduites en objectifs clairs et mesurables, ce qui est selon nous essentiel. En effet, puisque ces objectifs sont décidés ailleurs, comment peut-on y faire référence, si ce n'est que pour formuler des vœux pieux ? Nous sommes d'avis qu'un travail de réflexion s'impose quant à la façon dont la politique *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal* pourra véritablement influencer les services aux citoyennes.

Dans cette même logique, les quatre autres axes ciblés, *La gouvernance*, *La Ville comme employeur*, *Le développement international* et, dans une certaine mesure, *Le développement économique*, nous semblent mieux définis. Le portrait est clair et les mesures assez bien ciblées, même si elles gagneraient à être précisées davantage (exemple : « pourcentage significatif » en page 17).

De la sensibilisation à la formation

L'existence d'une politique n'induit pas miraculeusement un changement dans la réalité. Il faudra donc déployer de nombreuses ressources pour que cette politique s'implante. Bien sûr, on peut faire changer les choses sans nécessairement dépenser plus d'argent. Mais il faudra tout de même prévoir des ressources pour accompagner les personnes qui seront à la base des changements souhaités. Sensibiliser c'est bien, mais cela ne suffit pas toujours. Nous ne pourrions pas faire l'économie de former les élu-es et les employé-es municipaux.

Par exemple, **l'analyse différenciée selon les sexes** est un outil permettant de discerner de façon préventive, dès la conception ou lors de l'évaluation d'une intervention municipale, les effets distincts que pourrait avoir son adoption sur les femmes et les hommes, compte tenu des conditions socioéconomiques qui les caractérisent. Mais comme tout outil, il doit être bien maîtrisé pour garantir de bons résultats. Une formation pratique devra donc être dispensée à tous ceux et celles qui devront l'utiliser, sans quoi nous doutons fortement de sa mise en application.

Des mesures à préciser dans le plan d'action des arrondissements

Puisque l'application de la politique sur le terrain sera entre les mains des différents arrondissements, il nous paraît essentiel de prévoir des mesures afin d'encourager et de souligner les efforts de ceux qui mettront l'égalité entre hommes et femmes au sommet de leurs priorités. De plus, chaque arrondissement devrait avoir à présenter un plan d'action dans lequel seront nommés les principaux acteurs partenaires ou collaborateurs. Le plan d'action devrait également contenir, outre des **mesures concrètes**, un **échancier réaliste** permettant dès la première année des changements importants.

Projet Montréal espère que chaque arrondissement saura arrimer cette politique avec ce qui se passe déjà chez les comités aviseurs, groupes de filles et de femmes, syndicats, organismes communautaires et autres acteurs de leur milieu, afin que tous se sentent concernés et travaillent ensemble pour une égalité qu'il est plus que temps d'établir.

Un suivi essentiel

Investir pour une participation égalitaire des hommes et des femmes à la vie municipale, particulièrement par les actions auprès des jeunes filles, c'est non seulement assurer une vie municipale riche et représentative de sa population, mais c'est également préparer les citoyennes de demain à prendre pleinement leur place dans leur société. La Ville de Montréal ne peut se permettre de négliger un tel projet et se doit d'encourager et de surveiller de près les arrondissements dans leur mise en application concertée d'objectifs qu'il est plus que temps d'atteindre.

Les intentions énoncées dans le projet de politique sont pertinentes et louables, mais leur réalisation est conditionnelle à une mise en application efficace, ancrée dans les milieux et surveillée de près. A ce titre, nous sommes heureux de constater que trois instances ont déjà été mandatées pour faire le suivi : le directeur général, la Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie et le Conseil des Montréalaises. Nous espérons que l'information nécessaire à la production du suivi sera facilement accessible et que les rapports produits soient réellement pris en compte dans la poursuite de la mise en œuvre de la politique.